

PROJET DESIGN SOCIAL – Master 2 PPIPS

Fiche pédagogique

Semestre d'automne

1. Informations générales

Le projet collectif de design social constitue une évaluation pour les étudiants de Master 2 au semestre d'automne, et recouvre 4 cours de 18h (soit 72h d'enseignements). Les cours concernés sont les suivants :

- Sociologie de la famille (T. Vandenabeele)
- Actions et interventions sociales (Y. Gastaut)
- Sociologie de la déviance (E. Jovelin)
- Gouvernance des politiques sociales (B. Müller)

L'encadrement des projets collectifs de design social se fait par le biais du choix d'un tuteur qui peut être choisi parmi les enseignants des quatre cours ou le responsable pédagogique du Master (A. Wagener).

2. Objectifs pédagogiques

Le but est de concevoir un projet collectif de Design social qui articule et interconnecte les problématiques abordées dans les quatre cours du semestre. Il s'agit donc d'analyser un enjeu social complexe et d'y apporter une réponse innovante et pratique, en intégrant plusieurs dimensions : sociologique, institutionnelle, politique et intervention sociale.

Ce projet doit permettre de développer des compétences de travail en groupe, de coordination avec des acteurs de terrain, et de restitution écrite et orale. En outre, les étudiants devront démontrer leur capacité à valoriser l'approche interdisciplinaire du parcours par la mise en pratique concrète des savoirs acquis.

3. Description du projet

Les étudiants travaillent par groupes à la conception d'un projet de design social :

- soit en lien avec une structure existante (association, collectivité, institution, acteur social, etc.),
- soit sous forme d'un projet fictif qu'ils vont concevoir, en lien avec une situation réelle.

Le projet doit impliquer obligatoirement les dimensions suivantes :

- a) Diagnostic de la situation sociale analysée (état des acteurs, des politiques et stratégies mises en œuvre, présentation de données objectives, etc.) ;
- b) Etat de la littérature scientifique sur la problématique abordée (y compris les concepts mobilisés pour la traiter) ;
- c) Mise en relation des thématiques vues pendant les cours, qui seront nécessairement évaluées au moment des restitutions écrite et orale ;

- d) Proposition concrète et argumentée de projet en lien avec le diagnostic et le problème analysé, pour imaginer une mise en œuvre potentielle, soit fictive, soit concrète en lien avec un partenaire

De manière indirecte mais possible, ce type de projet pourra également permettre aux éventuels partenaires associatifs ou institutionnels associés de nourrir un ou plusieurs stages (ce qui peut être utile ensuite pour le semestre 4, ou bien pour les stages d'été des M1).

4. Livrables évaluatifs (dossier + exposé)

Le dossier écrit collectif doit mettre en valeur de manière **explicite** la contribution des membres du groupe à chaque endroit du projet. Celui-ci doit totaliser entre 20 et 30 pages, hors annexes et bibliographie. Le contenu du dossier doit pouvoir s'articuler de la manière suivante (proposition de plan) :

- Introduction (enjeux et problématique)
- Présentation de la structure partenaire (le cas échéant) ou du terrain concerné
- Diagnostic et analyse de contexte (références aux apports des 4 cours)
- Développement du projet : objectifs, acteurs impliqués, méthodologie, moyens, limites
- Conclusion (perspectives, faisabilité, évaluation possible)
- Annexes éventuelles (entretiens, visuels, schémas, planning, budget prévisionnel, etc.)
- Bibliographie : obligatoire, respect des normes universitaires

L'exposé oral collectif dure 20 minutes par groupe, et permet également de développer 10 minutes d'échanges avec le jury. Un support visuel est obligatoire, et la créativité de ce point de vue est encouragée pour présenter l'ensemble (pourquoi pas avec des encarts vidéo). L'exposé permet de présenter le contenu du projet, mais également les retours d'expérience subjectifs des membres du groupe.

L'évaluation est structurée de la manière suivante :

- Pour l'exposé : un jury de 2 membres (enseignant de l'un des cours + responsable pédagogique de la formation – pas forcément le tuteur du groupe) ;
- Pour le projet collectif : le tuteur choisi par le groupe, et le cas échéant un deuxième évaluateur enseignant des cours concernés pour vérifier les liens avec le cours.

5. Tutorat et évaluation

Les groupes sont constitués au début du semestre, en fonction des centres d'intérêt et des structures partenaires potentielles (si le projet est en lien direct avec la problématique concrète d'une structure ou d'un territoire). Chaque groupe peut choisir un tuteur parmi les enseignants des cours, ou bien peut également se tourner vers le responsable pédagogique du Master. Il appartient au groupe d'étudiants d'informer régulièrement le tuteur de l'avancée du projet, notamment pour valider le sujet et la problématique, et obtenir des feedbacks autant que faire se peut sur l'état d'avancement de l'ensemble.

Le dossier doit être rendu avant les vacances de Noël, et les exposés auront également lieu au même moment. En termes d'évaluation, la pondération s'effectue selon les modalités suivantes :

- Dossier écrit (50 %) : qualité du diagnostic, articulation des apports théoriques et des liens avec les cours, pertinence du projet proposé et de son réalisme applicatif, clarté d'expression.
- Exposé oral (30%) : synthèse et clarté du propos, qualité visuelle du support de présentation, répartition équitable de la parole, qualité d'interaction avec le jury.
- Travail collectif & implication (20 %) : cohésion du groupe, régularité des retours, appropriation du tutorat, engagement dans la démarche.

6. Recours à l'IA

Tout recours à l'Intelligence artificielle est autorisé uniquement pour préparer et synthétiser des idées pour les étudiants, mais il est rigoureusement interdit pour la rédaction et sera rapidement repéré le cas échéant.

Dans tous les cas, une note doit être produite en annexe du dossier pour expliquer comment le groupe, avec précision, à utiliser l'IA. Toute utilisation de l'IA pour la rédaction automatique du dossier ou des supports de présentation orale, alors que cela est proscrit, donnera lieu à un 0 pour les pondérations correspondantes.